

La Suisse et l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) en contexte de Guerre froide ou l'émergence d'une politique d'influence (1960–1984)

Idrissé Désiré Machia A Rim

Switzerland and the Institute of International Relations of Cameroon (IRIC) in the Context of the Cold War or the Emergence of a Policy of Influence (1960–1984)

Despite its principle of neutrality, Switzerland during the Cold War did not develop a wait-and-see posture in the newly independent former French colonies. Aware of the threat to its interest following the possible tipping of several African states such as Cameroon into the communist camp, it used cultural diplomacy to dissuade them. To do this, Bern participated in the creation of the Institute of International Relations (IRIC), a training laboratory for diplomatic executives according to the western model. This article examines the degree of Swiss involvement in the materialization of this technical cooperation project in the context of tensions between the Eastern and Western blocs. Several Swiss primary sources were used to produce the present historiography using diachronic and hypothetical-deductive approaches.

Le Cameroun constitue la plaque tournante de la sous-région d'Afrique centrale de par sa diversité physique, humaine et économique. Sous un prisme juridique, ce pays n'a jamais été une colonie, mais a fatalement subi une triple colonisation, allemande, anglaise et française, soit plus de la moitié d'un siècle de colonialisme (1884–1960) après son passage brutal par la traite négrière.¹ C'est dans un contexte colonial critique que le Cameroun connaît les premières expressions et manifestations de la Guerre froide. En effet, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, le vent de la décolonisation qui souffle en Asie n'épargne pas le continent africain. Au Cameroun, la lutte pour l'indépendance est menée dès l'année 1948 par une formation politique: l'Union des Populations du Cameroun (UPC). Pour la France coloniale, ce n'était pas logique de laisser le pouvoir entre les mains de cette opposition si elle désirait préserver ses intérêts dans ce pré-carré après son départ. Afin de contrecarrer les actions politiques des militants upécistes, Paris encourage et soutient la création des partis politiques modérés et prêts à jouer la carte du néocolonialisme. La dissolution de l'UPC en 1955 plonge le Cameroun dans une guerre similaire à celle d'Algérie.² L'inéga-

1 Pour mieux comprendre la dimension empirique de ce triple colonialisme, se référer à l'ouvrage de David Kom, *Les perspectives de la colonisation. Les trois colonisateurs du Cameroun* Allemagne, France, Grande-Bretagne, Paris 2004.

2 Thomas Deltombe, Manuel Domergue, Jacob Tatsitsa, *La Guerre du Cameroun. L'invention de la Françafrique*, Paris 2016, p. 30.

lité du rapport des forces permit à la France coloniale d'asseoir sa domination et de conduire un processus électoral qui favorisa, l'accession au pouvoir d'Ahmadou Ahidjo, un militant de l'Union Nationale Camerounaise (UNC).

Il convient toutefois de souligner que la Suisse est présente au Cameroun depuis la période coloniale à travers des congrégations religieuses (mission de Bâle), des mercenaires (Carl Passavant, fils d'un banquier bâlois) et des milieux d'affaires (*Union Trading Company*).³ L'augmentation des tensions entre l'UPC et la France coloniale poussa la Confédération suisse à accentuer son offensive diplomatique dans ce territoire pour protéger les ressortissants et intérêts helvétiques. Une fois le Cameroun oriental indépendant en 1960, Berne procède à sa reconnaissance diplomatique et se fait représenter à la cérémonie de proclamation de l'indépendance par un ambassadeur plénipotentiaire, Henry Valloton. Durant son séjour au Cameroun, ce diplomate annonça aux autorités locales que leur pays était au bénéfice de deux bourses d'étude en vue d'une formation en Suisse. Ce geste posa les jalons d'une coopération au développement appelée à s'étendre sur le long terme à travers la mise sur pied d'une institution comme l'IRIC.

Cependant, il faut souligner que les travaux scientifiques portant de manière spécifique sur la diplomatie culturelle suisse au Cameroun sont rares, partant du postulat selon lequel en Afrique en général et au Cameroun en particulier, une priorité est accordée à l'analyse des relations extra-européennes des anciennes nations coloniales. La mise en perspective de la politique étrangère suisse en matière d'éducation dans le continent est presque ignorée. En effet, la Suisse est généralement perçue comme un paradis fiscal, un lieu de villégiature de l'oligarchie africaine ou le pays du célèbre tennisman Roger Federer. Néanmoins, les réflexions respectives des internationalistes camerounais Sadou née Lady Bawa et Mougno A Mougam permettent d'appréhender la manière dont la Confédération suisse accompagne le Cameroun dans la formation et l'éducation de sa population depuis les premières années de l'indépendance.⁴ On n'oubliera pas l'historienne suisse Elsa Bugnon qui s'est intéressée aux débuts de la coopération entre la Suisse et l'IRIC.⁵ Par ailleurs, l'intérêt que je nourris personnellement pour ce champ d'étude est à l'origine de la production d'une

3 Sébastien Guex, *Le négoce en Afrique subsaharienne. Le cas de la société Union Trading Company (1859–1918)*, in: Hubert Bonin, Michel Cahen (dir.), *Négoce blanc en Afrique noire. L'évolution du commerce à longue distance en Afrique noire du 18^e au 20^e siècles*, Paris 2001, p. 226.

4 Mougno A Mougam, *Aide et développement. Étude comparée de l'aide publique et privée. Le cas de l'aide suisse au Cameroun, 1960–2006. Analyse et perspectives*, thèse de doctorat de 3^e cycle en Relations Internationales, IRIC, Yaoundé 1989; Sadou née Lady Bawa, *Les relations Cameroun-Suisse. La coopération technique (1961–1981)*, mémoire de Maîtrise en Relations Internationales, IRIC, Yaoundé 1983.

5 Elsa Bounon, *Entre diplomatie culturelle et formation diplomatique. L'ouverture de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève aux pays émergents (1960–1980)*, mémoire de Master en Histoire contemporaine, Université de Fribourg, 2017.

série de travaux scientifiques ayant aussi permis d'aborder la présente réflexion avec plus de sérénité et d'originalité.⁶

Étudier les relations culturelles entre la Suisse et le Cameroun en contexte de guerre froide, c'est s'intéresser au concept de l'internationalisme qui selon Akira Iriye, l'un de ses illustres théoriciens, désigne l'ensemble de mesures prises par les acteurs de la scène internationale pour promouvoir des échanges de diverse nature.⁷ C'est donc dire que ses champs d'application sont divers. De ce point de vue, mon article s'applique au domaine de «l'internationalisme éducatif» entendu comme étant l'ensemble d'activités développées par les autorités fédérales suisses au Cameroun dans le secteur de l'éducation à des fins de politique étrangère. Le cas pratique de l'IRIC permet d'appréhender avec aisance ces différentes activités au niveau opérationnel. Toutefois, il convient de préciser que la présence helvétique au Cameroun dans ce secteur ne se limite pas au cadre de la guerre froide. Elle obéit au contraire à une sorte d'entremêlement de contextes et d'enjeux. En clair, c'est une présence qui est sous-tendue par d'autres objectifs de politique extérieure en dehors de cette volonté manifeste de contrecarrer les vellétés communistes.

Dès lors, pourquoi la création de l'IRIC?⁸ Est-ce que ce centre de formation est-il en concurrence avec d'autres cursus de formation en URSS ou en France pendant la guerre froide? En guise d'hypothèse, signalons qu'après la décolonisation, la Suisse participe à la création de l'IRIC pour étendre son influence en Afrique et apporter son soutien au bloc de l'Ouest dans la lutte contre le communisme. En vue de démontrer ce postulat, je me suis appuyé sur des sources primaires collectées aux Archives fédérales suisses à Berne. Toutefois, ce travail n'est pas issu uniquement d'un séjour en Suisse en tant que boursier FNS *Eccellenza* de la Confédération pour consulter des archives. Il dérive aussi de la connaissance du terrain au Cameroun, de l'historiographie camerounaise, des enquêtes menées sur divers lieux connectés à cette bilatéralité. Nos analyses obéissent à une démarche diachronique impliquant la restitution chronologique des faits d'une part. Nous optons ensuite pour l'approche hypothético-déductive selon le comportement des acteurs étudiés d'autre part. Comme fondements théoriques, l'étude intègre le transnationalisme pour mettre en perspective la dimension internationale de la coopération suisse, certes connectée à la politique intérieure, mais appelée à s'extérioriser. La théorie réaliste appréhende les rapports suisse-camerounais sous l'angle de la défense réciproque d'intérêts. À

6 Cf. Idrisse Désiré Machia A Rim, La diplomatie culturelle dans les relations suisse-camerounaises (1961–1985), in: Newsletter de la Société Suisse d'Études Africaines (SSEA), n° 2 (2018).

7 Akira Iriye, *Cultural Internationalism and World Order*, Baltimore 2000.

8 Nous parlons des indépendances parce que la colonisation franco-britannique a contribué à la partition du Cameroun en deux entités: un Cameroun oriental ou français qui accède à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960 et un Cameroun britannique dont l'indépendance est proclamée le 1^{er} octobre 1961.

partir du fonctionnalisme, est mis en exergue l'apport de chaque partenaire à l'aboutissement des projets de coopération technique à l'instar de l'IRIC. Cette réflexion est structurée en trois parties. Après une réflexion sur la réalité de la Guerre froide au Cameroun, les enjeux autour du positionnement helvétique en temps de guerre dans ce pays sont examinés. Enfin, l'étude présente l'IRIC comme un symbole de la politique d'influence suisse au Cameroun pendant l'affrontement idéologique Est-Ouest.

La Guerre froide au Cameroun : mythe ou réalité ?

Lorsque plusieurs pays d'Afrique subsaharienne accèdent à l'indépendance en 1960, la Confédération suisse procède rapidement à leur reconnaissance diplomatique. Toutefois, elle constate que plusieurs dirigeants africains sont des véritables pourfendeurs de l'idéologie panafricaniste. Pour ces derniers, tous les pays africains doivent s'unir en vue de la création des États-Unis d'Afrique. Ce projet politique constitue le meilleur rempart contre le néocolonialisme pour des hommes politiques comme Kwamé Nkrumah (Ghana), Sékou Touré (Guinée) et Nasser (Égypte). Afin de mener à bien ce combat, ces leaders n'excluent pas l'option de recourir à des guerres révolutionnaires. Selon les anciennes puissances coloniales en Afrique, une telle démarche a un enracinement communiste. Dans un contexte de Guerre froide, et par crainte de voir leurs anciennes colonies basculer dans le camp adverse avec pour corollaire la perte de plusieurs intérêts stratégiques, les pays capitalistes adoptèrent trois stratégies : la stigmatisation, la violence et l'aide au développement.

Au Cameroun, l'UPC conteste avec véhémence la manière dont le pays vient d'accéder à l'indépendance. Pour cette formation politique, l'arrivée au pouvoir d'une élite à la solde de la France coloniale est une stratégie bien huilée pour perpétuer le colonialisme. Il ne faut pas perdre de vue que depuis son interdiction en 1955 par les autorités coloniales françaises, ce parti politique s'est radicalisé et a engagé des actions subversives pour contester l'ordre colonial et revendiquer l'indépendance du pays.

En vue de ternir l'image de cette formation politique, l'administration coloniale française opte d'abord pour la stigmatisation lorsqu'elle qualifie les militants upécistes de maquisards, terroristes et communistes. Pour preuve, lors d'un échange entre l'ambassadeur suisse Henry Vallotton et des hommes politiques français en mission au Cameroun le 31 décembre 1959, l'un des fonctionnaires français déclara sans ambages : « ce pays est mûr pour le communisme. La terreur a commencé. Si une répression impitoyable n'intervient pas sans délai, on peut s'attendre aux pires excès ».⁹

⁹ Rapport présenté au Conseil fédéral suisse par M. Henry Vallotton, ambassadeur en mission spéciale à la cérémonie de proclamation de l'indépendance du Cameroun oriental (31 décembre

Cette étiquette collée à l'UPC continue de faire couler beaucoup d'encre parmi les chercheurs. Contrairement à certains théoriciens français qui défendent le postulat colonial, l'historien Marc Michel préconise que l'UPC n'a jamais été un parti politique communiste, mais plutôt une formation nationaliste et patriotique.¹⁰ L'historien camerounais Daniel Abwa partage aussi largement ce point de vue dans ses travaux. En effet, si l'UPC s'est inspirée de la guerre menée en Asie et précisément en Chine par le Parti Communiste Chinois (PCC) durant les années 1930, Daniel Abwa pense que le communisme n'a jamais constitué le socle fondamental de son projet politique.¹¹

Les Archives fédérales de Berne permettent toutefois de voir plus clair dans cette polémique. En effet, on y découvre que, dans une lettre en date du 16 septembre 1955, Félix Roland Moumié, président de l'UPC assassiné à Genève le 3 novembre 1960, «s'adressa à Viatcheslav Molotov, homme politique et diplomate russe pour faire sa profession de foi communiste et pour demander l'entremise de l'URSS auprès des Nations-Unies en faveur de l'indépendance du Cameroun».¹² On peut donc conclure que dans la lutte pour la libération du Cameroun, l'idéologie communiste aurait fortement influencé les actions upécistes. Dans sa tentative d'éradication de cette formation politique, la France lui livra ensuite une guerre ouverte qui aboutit à l'élimination brutale de milliers d'upécistes parmi lesquels des hauts cadres du parti comme Osendé Afana, Ruben Um Nyobé, Félix Roland Moumié et Ernest Ouandié.

L'arme ultime de lutte contre l'avancée du communisme au Cameroun fut l'*Aide Publique au Développement* (APD) initiée par les États-Unis au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale à travers le plan Marshall. En effet, plusieurs pays occidentaux chantres du capitalisme pensent que la pauvreté, ou mieux le sous-développement, constitue le facteur responsable de la propagation du communisme en Afrique. Il faut par conséquent soutenir les pays pauvres par divers moyens (financiers, matériels, techniques) pour contrecarrer la percée du bloc oriental. De 1955 à 1970, la France livra au total deux guerres au Cameroun : une guerre chaude contre l'indépendance réclamée et une Guerre froide pour anéantir toute velléité communiste. Les deux formes de conflit sont donc indissociables au Cameroun. Dans un contexte politique si tendu et ambigu, la Suisse prend position sur la base d'une pluralité d'arguments.

1959-4 janvier 1960), Berne, le 10 janvier 1960, p. 7, Documents Diplomatiques Suisses (=DDS), dodis.ch/15570.

¹⁰ Michel Marc, Une décolonisation confisquée? Perspectives sur la décolonisation du Cameroun sous-tutelle de la France 1955-1960, in: Revue Française d'histoire d'outre-mer 86/324-325 (1999), p. 1.

¹¹ Cf. Daniel Abwa, Cameroun: Histoire d'un nationalisme 1884-1961, Yaoundé 2010.

¹² Archives fédérales suisses, CH-BAR#E2001E#1976/17#1970*#1976/17#Nr.C.41, Note sur le Dr. Moumié annexée à la notice (auteur non mentionné) sur l'affaire Moumié, adressée à monsieur le président de la Confédération Suisse, le 22 décembre 1960.

Un positionnement helvétique aux enjeux multiples en temps de guerre (1960–1970)

Lorsqu'éclate la guerre révolutionnaire à partir de mai 1955 sous fond de revendications nationalistes, le consul suisse Théodore Curchod, qui couvre à la fois le Congo belge et le Cameroun, trouve cette situation préoccupante d'autant plus que la Suisse conserve au Cameroun de nombreux intérêts financiers et commerciaux. Étant incapable de suivre l'actualité camerounaise depuis Léopoldville, en 1959 il invite le Conseil fédéral suisse à désigner de toute urgence un agent consulaire au Cameroun.¹³ Cette requête connut une issue favorable en 1961, après une présentation de la même doléance par l'ambassadeur Henry Vallotton, dans son rapport de fin de mission effectuée au Cameroun oriental.

En dépit du principe de neutralité qui interdit à s'allier aux blocs stratégique-militaires (communisme et capitalisme, pacte de Varsovie, OTAN), les autorités fédérales suisses n'ont pas hésité à prendre subtilement position dans la Guerre froide en cours au Cameroun. S'agissant de l'affrontement idéologique Ouest-Est, l'ambassadeur August Lindt, dans une lettre adressée au Département Politique Fédéral (DPF) le 25 novembre 1960, soulignait: «Au département d'État, on se félicite de l'attitude adoptée aux Nations-Unies par le représentant camerounais dans l'affaire du Congo. Il a, en particulier, très violemment attaqué l'URSS et a accusé le Ghana et la Guinée de se faire les instruments de la politique soviétique en Afrique».¹⁴ Ce représentant camerounais appartenait au tout premier gouvernement d'Ahmadou Ahidjo que la France coloniale avait adoubié pour conduire le pays vers l'indépendance. À l'évidence, il critiquait la présence des militants upécistes au Congo, pays qui devenait progressivement l'un des lieux par excellence de préparation des revendications anticolonialistes à destination du Cameroun. Par ailleurs, en écartant la dimension nationaliste du combat mené par l'UPC, les autorités suisses traitèrent ses militants de manière péjorative comme nous le montrent clairement les écrits en date de 1963 de Giovanni Enrico Bucher, tout premier ambassadeur suisse accrédité au Cameroun: «La situation politique peut être considérée comme calme bien qu'au-delà de la frontière du Cameroun oriental les bandits, anciens rebelles politiques, ne paraissent pas avoir ralenti leur activité [...]».¹⁵

¹³ Note du Consul général de Suisse Curchod à la Division des Affaires politique du Département fédéral à Berne, le 28 octobre 1959, p. 2, dodis.ch/15569.

¹⁴ AFS, E2001E#1976/17#1966*, Lettre de l'ambassadeur August Lindt au DPF, portant situation politique au Cameroun, Washington le 25 novembre 1960.

¹⁵ AFS, E7110#1974/31#1721*, Rapport N° 5 sur la situation politique au Cameroun occidental (Ex-Cameroun britannique, adressé à Friedrich Traugott Wahlen, Conseiller fédéral et Chef du DPF à Berne par l'ambassadeur de Suisse au Cameroun, Giovanni Enrico Bucher, Lagos, le 20 mars, 1963, p. 2 (la phrase soulignée relève d'une initiative de l'ambassadeur Giovanni Enrico Bucher).

La position de la Suisse sur le Cameroun est empreinte de réalisme. En se rangeant derrière le bloc capitaliste (France) et les dirigeants camerounais, la Confédération suisse tient à préserver ses intérêts économiques dans ce pays important d'Afrique centrale, devenu un partenaire bilatéral. Elle se montre également solidaire de l'ancienne puissance coloniale en souvenir de l'accord économique qu'elles signèrent conjointement en 1955 pour exploiter les ressources du territoire camerounais.¹⁶

Toutefois, dans un contexte de Guerre froide et de poursuite du combat pour la libération du Cameroun, les autorités fédérales suisses considèrent à leur tour l'aide au développement comme l'arme qui viendrait attédir la progression du communisme. C'est dans cette perspective que le 9 novembre 1960, Max Petitpierre, patron de la diplomatie suisse, suggéra que son pays devait «s'associer aux efforts de l'ONU en Afrique et participer à la lutte contre le sous-développement afin d'écarter les menaces communistes».¹⁷

C'est fort de toutes ces considérations que le Cameroun devient un foyer de concentration de la coopération suisse au développement de 1961 à 1984 à côté d'un pays comme le Rwanda. Le Cameroun abrita durant cette période le Bureau de Coordination de la coopération suisse au Développement et de l'Aide Humanitaire. La coopération suisse étant multiforme, les efforts furent concentrés sur la dimension technico-culturelle du partenariat, d'où l'encouragement de projets simples et combinés.¹⁸ En effet, plusieurs bourses d'étude sont accordées aux étudiants camerounais pour mener des études supérieures dans les universités et hautes écoles suisses afin d'étoffer, une fois de retour dans leur pays, le nombre de cadres qualifiés. La Confédération suisse contribue aussi à la création et au fonctionnement de plusieurs écoles, notamment l'Institut Panafricain pour le Développement (IPD) en 1964, l'École Fédérale des Éducateurs et Assistants Sociaux (EFEAS) de Bétamba dès 1965, l'Institut Camerounais pour l'Enfance (ICE) en 1969, l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) en 1971 et le Centre Universitaire des Sciences de la Santé (CUSS) en 1980. En résumé, l'engagement suisse s'inscrit indubitablement dans la lutte contre le communisme, l'encouragement des efforts de développement d'un Cameroun pauvre dans l'espoir d'obtenir en parallèle des privilèges écono-

¹⁶ Note du chef du département fédéral de l'économie publique suisse, H. Schaffner, au Conseil fédéral suisse, concernant l'accord de commerce, de protection des investissements et de coopération technique avec la République fédérale du Cameroun, Berne, 22 décembre 1962, dodis/30608.

¹⁷ Max Petitpierre cité par Marc Perrenoud, Les relations de la Suisse avec l'Afrique lors de la décolonisation et des débuts de la coopération au développement, in: *Revue internationale de politique de développement*, n° 1 (2010), p. 5.

¹⁸ Le premier type de projet fait strictement recours à un seul moyen dans sa mise en œuvre. C'est par exemple le cas de la simple mobilisation de coopérants dans le cadre d'un projet de développement. En revanche, le second type de projet exige une combinaison de moyens. On pourrait par exemple recourir à des moyens à la fois matériels, humains et financiers dans la réalisation d'un projet de coopération technique.

miques. Il s'agit tout court de recourir à un instrument de «soft power», une arme de diplomatie culturelle pour agréablement se positionner au Cameroun voire dans cette région d'Afrique centrale.

L'IRIC, symbole d'une politique d'influence suisse au Cameroun durant la Guerre froide (1971–1984)

Après avoir contribué à la création et au fonctionnement de l'Institut des relations internationales de l'Université des Indes occidentales à Port-d'Espagne (la Trinité-et-Tobago), la Confédération suisse désire étendre son influence en Asie du Sud-Est à travers la mise sur pied d'un nouveau centre de formation de diplomates. Elle renonce toutefois à ce projet car ses représentants diplomatiques dans cet espace géographique ne trouvent pas nécessaire ni urgent d'investir dans ce secteur, contrairement à l'Afrique qui a un réel besoin de cadres diplomatiques depuis le parachèvement de la décolonisation.¹⁹ C'est dans cette perspective que Berne prit l'initiative d'envoyer le professeur Preiswerk (IUHEI) en Afrique pour une mission exploratoire devant permettre de dénicher le pays africain qui serait capable d'abriter un institut diplomatique au regard de ses potentialités.²⁰ À part le Cameroun, il enquêta au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. La coopération technique suisse chargea son collaborateur en Afrique d'examiner les possibilités de création d'un Institut en Ouganda et au Zaïre. Après un croisement des résultats des différentes études, il s'est avéré que, contrairement aux autres pays, six principaux atouts permettaient de croire que le Cameroun constituait le choix idéal : son bilinguisme (français et anglais), la cordialité de ses relations avec les autres pays africains, l'étendue de son territoire, le souhait du gouvernement camerounais d'abriter l'institution, sa relation harmonieuse avec la dotation Carnegie et le fait que le Cameroun constituait déjà l'un des centres de gravité de la coopération technique suisse en Afrique.²¹ Cette étape achevée, l'heure fut à la matérialisation de l'institution proprement dite. C'est ainsi que le 24 avril 1971, le président Ahmadou Ahidjo, en accord avec la Suisse, créa juridiquement l'IRIC.²² Les travaux de construction de ce laboratoire diplomatique coutèrent au total 52 millions de FCFA.²³

L'engagement helvétique au Cameroun ne fut donc pas désintéressé. Il était en effet sous-tendu par divers objectifs de politique extérieure. La première

19 Bougnon, *Entre diplomatie culturelle et formation diplomatique*, p. 112.

20 Proposition du chef du DPF Pierre Graber, au Conseil fédéral suisse portant contribution fédérale de Fr. 1. 160 000 en faveur de l'IRIC à Yaoundé, 4 février 1972, p.2, dodis.ch/36781.

21 *Ibid.*, p. 3.

22 Accord entre la Confédération suisse et la République-Unie du Cameroun concernant l'IRIC (troisième phase), Berne le 21 juillet 1978 et Yaoundé le 20 août 1978, in: *Journal officiel de la République-Unie du Cameroun*, du 15 novembre 1978, p. 2265.

23 Anonyme, *President Ahidjo at IRIC*, in: *Agence Camerounaise de Presse* 264 (1973), p. 20.

motivation à la base de ce déploiement suisse fut la quête d'un rayonnement diplomatique en Afrique en général et au Cameroun en particulier. N'ayant pas participé officiellement à la colonisation du continent africain, la Suisse bénéficie de la confiance des pays africains qui viennent d'accéder à l'indépendance. La Confédération profite donc de cette situation alléchante pour étendre son réseau diplomatique et se positionner à l'échelle internationale comme un acteur sur lequel peut compter l'Afrique dans sa marche vers le développement. En effet, après avoir procédé à la reconnaissance diplomatique de dix-sept pays africains en 1960 et à l'établissement successif des relations diplomatiques, il fallait désormais mener des actions fortes pour renforcer la présence suisse en Afrique ainsi que la connaissance de l'expertise helvétique en matière d'éducation. C'est dans cette perspective que le recours à la coopération au développement s'est avéré indispensable surtout qu'après avoir opté pour un modèle de développement importé après la décolonisation, plusieurs États africains ne disposaient pas à suffisance de cadres et institutions qualifié(es). Toutefois, au-delà des arguments avancés par les autorités suisses dans le choix du Cameroun comme pays devant abriter l'IRIC, il convient également de prendre en compte sa situation géographique dans le continent. En effet, situé au carrefour de l'Afrique, la Suisse est consciente du fait que la création d'un laboratoire diplomatique à vocation internationale attirerait les étudiants, chercheurs et fonctionnaires des pays voisins. Ce qui constituerait pour elle une belle carte pour étendre son influence et nouer ensuite de nouveaux partenariats. Cette stratégie s'est avérée efficace au regard de l'évolution du nombre d'étudiants et des nationalités étrangères représenté(e)s au sein de l'IRIC. En réalité, de 1971 à 1981, 140 étudiants tous sexes confondus ont séjourné à l'IRIC.²⁴ Par ailleurs, 129 stagiaires diplomatiques et 90 stagiaires consulaires furent enregistrés au sein de l'institution durant la même période.²⁵ Durant l'année académique 1982–1983, l'IRIC comptait 50 étudiants dont 39 au programme du troisième cycle (22 en première année et 17 en deuxième), et 11 stagiaires diplomatiques.²⁶ Ces étudiants provenaient de 17 pays, à savoir: Bénin, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, États-Unis, Gabon, Guinée Équatoriale, Haute-Volta, Madagascar, Mauritanie, Niger, Rwanda, Tchad, Togo, Tunisie et Zaïre.²⁷ Nous constatons qu'à partir de l'IRIC, la Suisse parvint à impacter les régions d'Afrique centrale, orientale, occidentale et septentrionale. Par ailleurs, en formant ces diplomates africains selon le modèle éducatif occidental, la Suisse prévoyait l'obtention de potentiels soutiens en matière de diplomatie multilatérale notamment lors des élections au sein des organisations internationales à comme l'ONU et ses organes annexes.

²⁴ Sadou, *Les relations Cameroun-Suisse*, p. 54.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ AFS, E2200.7 A#1996/191#68*, IUHEI, *Rapport sur l'IRIC, 1982/1983*, p. 1.

²⁷ *Ibid.*

À sa création, l'IRIC offrait à ces étudiants un enseignement de troisième cycle pour les licenciés en sciences humaines et sociales. Ces derniers, à l'issue de leur formation, décrochaient un diplôme ou un doctorat en relations internationales. La formation des cadres diplomatiques et consulaires était organisée par la dotation Carnegie, respectivement par la dispensation des cours spéciaux d'une durée de neuf mois et de quatre mois.²⁸ Cette institution américaine se désengagea vis-à-vis de l'IRIC en 1975.²⁹ Le centre organisait également des colloques et des séminaires en matière de relations internationales. Enfin, il existait un programme de recherche axé sur «l'étude des États africains dans les relations internationales».³⁰

Les enseignants affectés au sein de l'IRIC par l'IUHEI étaient originaires de la Suisse ou d'un pays occidental et devaient dispenser des enseignements arrêtés en avance et s'inscrivant dans la perspective de la préservation des intérêts du bloc capitaliste. Durant les années académiques 1972–1973, 1973–1974 et 1974–1975, la Suisse prit l'engagement de mobiliser en faveur de l'IRIC un seul enseignant permanent et des professeurs-visiteurs, un bibliothécaire, des bourses pour les étudiants africains non camerounais inscrits au troisième cycle, un fonds pour l'intensification des relations de coopération avec des institutions africaines préoccupées par les questions des relations internationales.³¹ En 1978, la Suisse s'engageait à mettre à la disposition de l'IRIC trois enseignants, un bibliothécaire et à prendre en charge leurs traitements, indemnités, ainsi que leurs frais de voyage aller-retour. Cette mobilisation des enseignants se poursuit dès le début des années 1980. La preuve, pour l'année 1981–1982, la coopération suisse engagea le professeur Ludwik Dembinski.³² Cet enseignant polonais occupa aussi, avec le consentement du Comité directeur, la fonction de directeur des études. De 1982 à 1983, le corps enseignant de l'IRIC comptait au total sept personnes dont deux professeurs (Owona Joseph et Ludwik Dembinski), quatre chargés de cours à la fois juristes et internationalistes (Martin, Ngwa, Oyono et Agbor Tabi), et un enseignant d'anglais au rang d'assistant.³³

D'un point de vue idéologique, le projet de création de l'IRIC par la Suisse visait à anéantir subtilement la diffusion des enseignements communistes en Afrique en général et au Cameroun en particulier. En effet, durant les années Cinquante, Soixante et Septante du XX^e siècle, l'URSS, la Chine communiste et les partis progressistes français s'activent également en Afrique en offrant aux

28 Proposition du chef du DPF Pierre Graber, au Conseil fédéral suisse portant contribution fédérale de Fr. 1. 160 000, p. 4.

29 Bougnon, «Entre diplomatie culturelle et formation diplomatique», p. 120.

30 Proposition du chef du DPF Pierre Graber, au Conseil fédéral suisse portant contribution fédérale de Fr. 1. 160 000.

31 *Ibid.*

32 AFS, E2200.7 A#1996/191#68*, Note du MINAE à l'ambassade de Suisse à Yaoundé concernant l'IRIC, Yaoundé, le 19 janvier 1982.

33 AFS, E2200.7 A#1996/191#68*, IUHEI, Rapport sur l'IRIC 1982/1983, p. 1.

partis politiques nationalistes et aux gouvernements révolutionnaires africains des bourses d'étude et des formations marxistes. Au Cameroun, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, existent même des cercles de réflexion et de formation clandestins sur le communisme à l'instar du Cercle «d'Études Sociales et Syndicales».³⁴ Par ailleurs, au sein de l'école des cadres de l'UPC, le premier parti nationaliste camerounais, les militants reçoivent des enseignements sur les libertés individuelles, la Guerre d'Indochine, la morale progressiste, le mouvement de libération nationale, l'instruction judiciaire, etc.³⁵ Les actions militaires de l'UPC sont même en partie financées et défendues par la Chine, l'URSS et Cuba pour en découdre avec l'impérialisme français au Cameroun.³⁶ Le combat contre la propagation du communisme au Cameroun ne se situant pas exclusivement sur le terrain militaire mais aussi au niveau intellectuel, la Suisse trouva une France déjà très engagée sur ce dernier pan à travers ses différents programmes de bourses mis à la disposition des jeunes camerounais. Le système éducatif camerounais constituait lui-même un héritage des réalités culturelles de la France et plusieurs enseignants français séjournèrent au sein des institutions académiques camerounaises à l'effet de renforcer la présence occidentale. Les États-Unis d'Amérique lui emboîtèrent le pas pour sauvegarder leurs intérêts au Cameroun en Afrique centrale d'une part; mais aussi pour consolider la solidarité du bloc occidental dans la perspective du musèlement de pays comme la Chine, l'URSS et Cuba qui avaient établi des relations diplomatiques avec le Cameroun, d'autre part.

Ainsi, avant la création de l'IRIC, les formations en diplomatie et relations internationales sont assurées, depuis 1966, par la dotation Carnegie qui bénéficie du soutien du gouvernement américain. Il s'agit d'une organisation non gouvernementale et d'un cercle de réflexion et d'influence fondé en 1910 par Andrew Carnegie. Il promeut la coopération internationale et se positionne comme un promoteur et protecteur des intérêts des États-Unis dans le monde. Cependant, les difficultés financières de la dotation Carnegie ne lui permirent pas de rester au Cameroun plus longtemps. Lorsqu'elle se désengage en 1975, l'IRIC est déjà née grâce à une collaboration entre autorités suisses et camerounaises. Le rôle de la Suisse dans la mise sur pied de l'IRIC à travers l'expertise de l'IUHEI apparaît à la fois comme une quête de prestige et un acte de solidarité envers les États-Unis d'Amérique au Cameroun pour freiner l'élan communiste et préserver parallèlement ses intérêts économiques et financiers dans le pays. À l'effet de corroborer l'orientation unique du combat idéologique suisse-américain pen-

34 Souleymane Ahmadou, «Progressistes du PCF et du PCC, éducation et formation marxiste au Cameroun (1944–1971)», communication présentée au colloque «Internationalisme(s) et éducation pendant la guerre froide. Acteurs, compétitions, circulations», Université de Lausanne (23–25 juin 2021), p. 2.

35 *Ibid.*, p. 7.

36 *Ibid.*, p. 10.

dant la Guerre froide, les chercheurs Janick Marina Schaufelbuehl et Mario König déclarèrent avec force dans un article publié en 2009: «Les relations entre la Suisse et les États-Unis, dans les dix premières années de l'après-guerre, étaient obérées de rivalités tant économiques que politiques. Mais les positions des deux pays étaient largement convergentes au sujet de l'anticommunisme et du modèle de société libérale». ³⁷ À son tour, l'historien Luc Van Dongen ne manque pas d'affirmer que la Suisse joua un rôle dans la «guerre froide secrète» des États-Unis en lui restant solidaire. ³⁸

Nous pouvons par conséquent comprendre pourquoi, après le retrait de la Dotation Carnegie, la Suisse apporta des financements importants à l'IRIC pour son fonctionnement. C'était la preuve d'une solidarité occidentale surtout que l'IUHEI bénéficiait de l'appui financier et technique des États-Unis pour la mise en œuvre de ses activités didactiques et pédagogiques. De 1972 à 1977, le Conseil fédéral libéra par conséquent des sommes importantes en faveur de l'IRIC comme le montre le tableau suivant:

N° d'ordre	Années des financements	Montants accordés en francs suisses
1	1972	1'160'000
2	1973	324'000
3	1974	360'000
4	1975	438'000
5	1976	305'000
6	1977	130'000
Total		2'717'000

Tableau 1: Contributions financières de la Suisse au fonctionnement de l'IRIC de 1972 à 1977

Sources: Sadou née Lady Bawa, *Les relations Cameroun-Suisse. La coopération technique (1961-1981)*, mémoire de Maîtrise en Relations Internationales, IRIC, 1983, p. 35 et Procès-verbal du Conseil fédéral suisse portant contribution fédérale de Fr. 1'160'000 en faveur de l'IRIC, Berne, le Lundi 28 février 1972, p. 373, dodis.ch/36781.

L'argent octroyé en 1972, à savoir 1'160'000 francs suisses, s'inscrivait dans le cadre du crédit-programme de 180 millions de francs suisses destiné à la coopération technique et était réparti de la manière suivante:

³⁷ Janick Marina Schaufelbuehl, Mario König, *Les relations entre la Suisse et les États-Unis pendant la guerre froide*, in: *Traverse*, n° 16 (2009), p. 19.

³⁸ Luc Van Dongen, *De la place de la Suisse dans la «guerre froide secrète» des États-Unis, 1943-1975*, in: *Traverse*, n° 16 (2009), p. 2.

No d'ordre	Montants en francs suisses	Désignations
1	620'000	Frais du personnel
2	100'000	Bourses aux étudiants
3	70'000	Équipement de la bibliothèque en matériel Didactique
4	45'000	Recherche
5	80'000	Coopération de l'IRIC avec certaines institutions africaines
6	95'000	Frais de voyage et d'inspection de l'IHEID
7	10'000	Frais d'inspection de la coopération technique
8	140'000	Imprévus

Tableau 2: Répartition du crédit de 1'160'000 francs suisses accordé à l'IRIC en 1972 par la Suisse

Source: Proposition du Chef du DPF Pierre Graber, au Conseil fédéral suisse portant contribution fédérale de Fr. 1'160'000 en faveur de l'IRIC à Yaoundé, 4 février 1972, p. 8, dodis.ch/36781.

En outre, dans l'accord de coopération bilatérale conclut avec le Cameroun le 21 juillet 1978 à Berne en son article 3, la Suisse s'engagea financièrement selon les chiffres figurant dans le tableau ci-après:

N° d'ordre	Montants en francs suisses	Activités académiques
1	300'000	Bourses d'étude et de recherche pour les étudiants de 3 ^e cycle (3 ans)
2	60'000	Formation de deux bibliothécaires (3 ans)
3	10'000	Formation d'un comptable de l'IRIC
4	80'000	Équipement et acquisition de la bibliothèque, achat du matériel didactique (3 ans)
5	50'000	Couverture des frais de recherche (3 ans)
6	50'000	Renforcement de la collaboration de l'IRIC avec d'autres institutions africaines et l'IUHEI
Total	550'000	

Tableau 3: Engagements financiers de la Suisse envers l'IRIC dès 1978

Source: Accord entre la Confédération suisse et la République-Unie du Cameroun concernant l'IRIC (troisième phase), Berne le 21 juillet 1978 et Yaoundé le 20 août 1978, in: Journal officiel de la République-Unie du Cameroun, p. 2266.

Nonobstant ces appuis financiers s'étalant majoritairement sur trois ans, la Suisse libéra encore d'importantes sommes en faveur de l'IRIC de 1979 à 1983 soit 435'000 francs suisses en 1979, puis 480'000 francs suisses pour la période 1980–1982 et 230'000 francs suisses pour la période 1982–1983.³⁹ Le 21 septembre 1984, fut conclu à Berne un arrangement entre la Confédération suisse, représentée par la DDA, et l'IUHEI de Genève, par son directeur par intérim, Lucius Cafilisch.⁴⁰ Cet accord autorisa l'IUHEI à dispenser, pour le compte de la DDA, des cours de relations internationales à l'Université de Nairobi, à l'Université des Indes occidentales, à l'IUHEI à Genève et à l'Université de Yaoundé (IRIC) entre le 1^{er} juin 1984 et le 30 juin 1987.⁴¹ Le coût de ce programme s'élevait à 2'040'000 francs suisses, argent qui fut versé progressivement à l'IUHEI.⁴² L'IRIC représente, durant l'affrontement Ouest-Est, un instrument de formation au service de la préservation des intérêts du bloc occidental et par ricochet, un concurrent aux enseignements communistes.

Conclusion

Pendant la Guerre froide, la présence suisse au Cameroun à travers l'IRIC fut sous-tendue par un entrecroisement d'enjeux. La création de ce centre de formation en tant qu'instrument de diplomatie culturelle, visait en même temps à limiter la diffusion de l'idéologie communiste, à appuyer les efforts de développement entrepris par le Cameroun après l'indépendance et préserver en parallèle les intérêts suisses de nature politique et économique. C'est dans ce sillage que l'historien suisse Matthieu Gillibert déclara en 2013 :

De manière concertée, la diplomatie culturelle crée une image pour induire une certaine perception chez ses interlocuteurs et agit comme un « soft power » [...] l'objectif est de présenter certains savoir-faire et des traits de caractères prétendument nationaux, « de redorer le blason » face à des critiques, de faire diversion pour permettre d'engager, en parallèle d'autres actions économiques et politiques. La culture constitue donc un fard dans la mesure où elle masque certaines intentions de l'État sur la scène internationale.⁴³

³⁹ Sadou, *Les relations Cameroun-Suisse*, p. 35.

⁴⁰ AFS, E2200.7 A#1996/191#68*, Arrangement entre la Confédération suisse et l'IUHEI concernant l'appui aux cours de formation en relations internationales pour personnel diplomatique à l'Université de Nairobi, l'Université des Indes occidentales (La Trinité), l'Université du Cameroun et l'IUHEI, Berne, le 21 septembre 1984 et Genève 4 octobre 1984, p. 4.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Dans cette somme d'argent, l'intervention à l'Université des Indes occidentales s'élevait à 190'000 francs suisses; 1'060'000 francs suisses pour l'Université de Nairobi; 690'000 francs suisses pour l'IUHEI de Genève et 100'000 francs suisses pour l'Université de Yaoundé (IRIC). *Ibid.*, p. 2.

⁴³ Matthieu Gillibert, *Dans les coulisses de la diplomatie culturelle suisse. Objectifs, réseaux, et réalisations 1938–1984*, Neuchâtel 2013, p. 20–21.

Il demeure toutefois difficile de tisser un lien direct entre cette politique d'influence et la préservation des intérêts économiques au Cameroun, même s'il est établi que cette forme de motivation demeure une caractéristique essentielle de la coopération suisse au développement avec les pays sous-développés. C'est pour corroborer ce postulat qu'en 1984, le conseiller national Bauer, dans le cadre de son intervention au Parlement fédéral, ajouta : «C'est notre intérêt sur le plan économique même que d'accroître le volume de notre aide [...]. L'aide publique stimule notre économie, elle donne lieu à d'importantes commandes de biens et de services dans notre pays même et les retombées sur notre économie dépassent largement les montants que nous lui consacrons». ⁴⁴ Tout compte fait, dans l'analyse des relations économiques et financières entre la Suisse et le Cameroun durant la Guerre froide, on constate tout de même que ces deux pays signèrent en janvier 1963 un accord de commerce, de protection des investissements et de coopération technique qui demeure en vigueur jusqu'à ce jour et a permis à la Suisse de s'approvisionner en matières premières au Cameroun et d'écouler une variété importante de produits manufacturés. Par ailleurs, cet accord a aussi favorisé l'implantation de plusieurs multinationales suisses au Cameroun, dont Nestlé qui totalise à ce jour plus de cinquante ans de présence. En 1981, la Suisse accorda au Cameroun un crédit mixte bilatéral de 20 millions de francs suisses, de l'argent conjointement octroyé par la Confédération suisse et un consortium de banques helvétiques. ⁴⁵ En tant que crédit lié, il serait partiellement responsable de l'endettement bilatéral du Cameroun vis-à-vis de la Suisse. Malgré toutes ces considérations, l'IRIC n'est pas un échec dans les relations bilatérales suisse-camerounaise et continue de former de manière remarquable des cadres diplomatiques et spécialistes en relations internationales.

Idriss Machia A Rim, Université de Yaoundé I, boîte postale 314 87,
Yaoundé-Cameroun, machiadesire@yahoo.fr

⁴⁴ Message et projet d'arrêté 80.018 du 19 mars 1984 (FF II, 1) portant coopération technique et aide financière. *Crédit cadre*, 18 juin 1984, p. 313. <https://www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/detailview.do?id=20012665#1>.

⁴⁵ Idriss Désiré Machia A Rim, *Crédits mixtes et projets de développement au Cameroun: le cas des adductions d'eau potable de la ville de Makénéné (1980-1992)*, in: *Revue Suisse d'Histoire* 70/1 (2020), p. 71.